

Cé l'info

le magazine d'informations municipales de la ville des Ponts-de-Cé



La ville aux côtés
des écoliers
p. 5

Vie municipale 11

Nouveau logo pour la collectivité,
c'est vous qui choisissez !

Dans mon quartier 13

Des composteurs
près des écoles

Portrait 16

Pierrick Besnard,
Monsieur Vélo

Agenda 18

Mes rendez-vous

02 / Ma ville en brèves

UN NOUVEAU CABINET DE SOPHROLOGIE AUX PONTS-DE-CÉ

Après une longue expérience auprès des enfants et des personnes âgées, Marie Gateau s'est reconvertie dans la sophrologie. Après une formation en psycho-énergie permettant l'accompagnement individuel, sa spécialité est de redonner confiance en soi dans la libération de blocages.

📞 Contact : 06 84 68 98 94 / mariegateau75@gmail.com
www.sophrologiemarieangers.weebly.com



L'ATELIER
POUR UN PROJET CULTUREL PARTAGÉ

L'ATELIER : INVITATION À LA PRÉSENTATION PUBLIQUE DE VOS RETOURS

A ce jour, vous êtes plus de 300 à avoir répondu au questionnaire du service culturel qui sert de lancement à la création d'un projet culturel communal partagé.

La synthèse de vos réponses qui forme un diagnostic de l'état des lieux et des pratiques de l'offre culturelle sur la Ville fera l'objet d'une présentation publique le mercredi 15 décembre à 18h30, salle Nelson-Mandela. Toutes vos réponses vont ensuite servir de base à la seconde étape de ce projet qui verra cette fois-ci la mise en place d'ateliers d'échanges qui se tiendront au cours du premier trimestre 2022.

L'IFEPSA S'AGRANDIT



Les élus et les responsables de l'IFEPSA coupent le ruban inaugural.

Avec plus de 1 700 étudiants, la Ville des Ponts-de-Cé est la seconde ville universitaire de l'agglomération après Angers.

L'IFEPSA (Institut de Formation en Éducation Physique et en Sport) fournit la majeure partie de ces effectifs avec environ 1 000 étudiants. Ses inscrits à ses formations. Tout récemment, afin de mieux pouvoir accueillir ses étudiants et pour développer l'esprit de campus universitaire sur place, l'institut (membre de l'UCO) a inauguré 30 nouveaux petits appartements, une salle de fitness, un espace de restauration et des lieux d'apprentissage (salles de cours, amphithéâtre, bureaux) pour un investissement de plus de 5M€. L'IFEPSA forme des professionnels. Les du sport depuis plus de 50 ans.

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

Annulée l'an dernier pour cause de pandémie, la prochaine soirée des vœux à la population est programmée le vendredi 7 janvier 2022 à 19 h, à Athlétis.

COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

Comme les années précédentes, la ville des Ponts-de-Cé se propose de récupérer vos sapins de Noël. Début janvier 2022, sur 3 sites différents (derrière la médiathèque, rue Jules-Boutier dans le quartier de La Chesnaie et avenue François-Mitterrand dans le quartier de La Monnaie),

vous pourrez déposer vos sapins, uniquement naturels et débarrassés de toutes décorations. Ces sapins auront ensuite une seconde utilité : ils seront broyés et utilisés comme paillage dans les espaces verts et les parcs municipaux.



AGENDA 2022

Le petit agenda de poche offert par la mairie sera disponible mi-décembre à l'accueil des services municipaux et chez notre partenaire pour cette opération, le magasin PULSAT, rue David d'Angers.

ZOOM SUR

REPRISE DES EXPOSITIONS
À RIVE D'ARTS

Après une interruption de deux mois due à des travaux d'isolation acoustique, Rive d'Arts reprend ses activités d'exposition dans le Forum Cannelle.

La prochaine exposition sera en lien avec le festival de la BD d'Angers et l'accueil de Boris Beuzelin, créateur de BD installé à Angers. L'occasion est ainsi donnée aux visiteurs de découvrir toute l'étendue de la palette graphique de Boris Beuzelin, à travers une rétrospective de son travail.

➔ Exposition
«Boris Beuzelin
entre
clair-obscur»
à découvrir
du 4 au 23
décembre 2021,
entrée libre
du mardi au
dimanche
de 14h à 19h,
13 rue Boutreux.

DES LYCÉENS AMÉNAGENT
LE PARC CLAUDE-DEBUSSY

Fin octobre, une dizaine d'étudiants du lycée Le Fresne a travaillé dans le parc Claude-Debussy pour améliorer la visibilité sur le fleuve et réaménager un parterre envahi jusqu'alors par les fougères. Bravo à eux ! Profitez des belles journées d'hiver pour aller (re) découvrir ce beau parc situé derrière l'école de musique.



LE CHIFFRE

30

COMITÉS DE QUARTIER



Vous êtes environ 70 à avoir répondu à l'appel de la mairie pour participer aux comités de quartier. Ceux-ci ont commencé à se réunir et à travailler sur les dossiers 2022.

Pour rappel, 5 comités sont identifiés :

Saint-Maurille – La Guillebotte – La Chesnaie/ Pouillé – Sorges/Pyramide/ Moulin-Marcille - La Monnaie/La Brosse/Halopé. Ces comités, qui peuvent s'auto-saisir de dossiers concernant directement leur territoire ou être saisis par la municipalité, sont ouverts à tous à partir de 16 ans pour un mandat de 3 ans. Les réflexions peuvent porter sur un aménagement local ou sur une réflexion plus globale.

➔ Si vous souhaitez vous aussi prendre part à ces réflexions collectives, il est encore possible de s'inscrire jusqu'au 31 décembre à l'adresse suivante : comitesdequartier@ville-lespontsdece.fr

En 2021, c'est le 30^{ème} anniversaire du portage de repas organisé par le CCAS des Ponts-de-Cé. Pour rappel, ce service est ouvert aux Ponts-de-Céais. ses âgés.ées de plus de 60 ans, ou en situation de handicap ou atteint.es de handicaps temporaires et qui se trouvent dans l'impossibilité d'effectuer leurs achats ou de préparer leurs repas.

Les repas sont livrés 4 jours dans la semaine et il est possible de prendre les repas du midi et/ou du soir pour tous les jours. Renseignements au Trait d'Union : 02 41 79 75 72

04 / Les Ponts-de-Cé

Édito



Jean-Paul Pavillon

Maire,
Vice-président d'Angers
Loire Métropole



Une offre éducative globale

C'était une première dans le département et donc pour notre Ville que d'organiser une votation citoyenne ouverte à l'ensemble des inscrits sur les listes électorales.

Malgré un faible taux de participation (5,57%) mais supérieur à la moyenne nationale constatée pour d'autres consultations de ce genre, nous ne regrettons pas cette expérience qui nous a permis collectivement de trancher un débat latent depuis plusieurs années.

Majoritairement, à 55,17% des voix, les votants ont exprimé leur souhait de garder les rythmes scolaires tels qu'ils sont actuellement, à savoir basés sur 4,5 journées avec école le mercredi matin. Ce système perdurera donc jusqu'à la fin du mandat et l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) également.

Dans le dossier de cette édition du Cé l'info, vous verrez que nous avons décidé d'accompagner les élèves ponts-de-céais dans leur apprentissage citoyen.

A travers diverses actions entièrement prises en charge par la Ville (parcours éducatifs, coup de pouce, temps d'activité périscolaires...), nous souhaitons en complément de l'indispensable et irremplaçable travail des enseignants, contribuer à proposer une offre éducative globale et cohérente. 🍌

Sommaire

Ma ville en brèves 02



Les échos du Conseil 08

Les rythmes scolaires
actuels maintenus
jusqu'en 2026

Enfance et jeunesse 12



Vie associative 14



Tribunes des élus 17

05 Grand angle

La ville aux côtés des écoliers



10 Vie municipale

Des ateliers seniors



13 Dans mon quartier

Deux terrains
de basket rénovés

16 Ponts-de-Céais

Pierrick Besnard



18 Mes rendez-vous

Cé l'info

est un journal
d'informations
municipales réalisé
par le service
communication
de la Ville des
Ponts-de-Cé

Contact

7 rue Charles de Gaulle
49130 Les Ponts-de-Cé
www.lespontsdece.fr
celinfo@ville-lespontsdece.fr

lespontsdece.fr

Directeur de publication: Jean-Paul Pavillon

Rédacteur en chef: Fabrice Villechien

Rédacteurs: Charlotte Lair, Charlotte Oger.

Création & mise en page:

STUDIO RICOM www.studioricom.com

Crédits photos: Ville des Ponts-de-Cé sauf mention

Distribution: Étudiants Ponts-de-Céais

Impression: SETIG Abelia

49071 BEAUCOUZÉ cedex

Imprimé sur papier 100 % recyclé
et avec encres végétales





La ville aux côtés des écoliers

Parcours éducatifs, temps d'activités périscolaires (TAP), aide aux devoirs, dispositif Coup de pouce... Autant d'actions mises en œuvre par la Ville au sein des écoles pour développer la curiosité des élèves de maternelle et d'élémentaire et les soutenir dans leurs apprentissages.

La décision a été entérinée lors du conseil municipal du 18 novembre : les rythmes scolaires actuels sont conservés jusqu'en 2026 ! Lors de la votation citoyenne, organisée le dimanche 17 octobre, **55,17 % des votants** ont répondu oui au maintien de la semaine de 4,5 jours. La question étant désormais tranchée, la Ville peut se projeter à long terme et mettre en œuvre le projet éducatif de territoire (PEDT), récemment renouvelé pour trois ans. Elle s'est ainsi donnée quatre grandes orientations : développer une offre éducative accessible à tous, assurer la cohérence et la complémentarité des actions

éducatives, réaffirmer la place de la famille dans l'éducation de l'enfant et favoriser le bien-être de tous. «*Dans le cadre du PEDT, différents services municipaux comme la culture, l'enfance, la jeunesse, l'éducation, la vie associative, le sport, ou encore la police municipale proposent aux enseignants des parcours éducatifs culturels, sportifs ou citoyens*», explique Thomas Merel, directeur des services à la population. Les directeurs d'école et les enseignants reçoivent donc un guide recensant une vingtaine de propositions classées par cycle. «*L'enseignant peut choisir un ou plusieurs parcours ou une*

06 / Grand Angle



Ateliers pendant la pause méridienne.

... activité dans un parcours», précise-t-il. Pour l'année 2021-2022, il y a par exemple la découverte du métier d'illustrateur, d'univers graphiques différents et des techniques utilisées par chaque artiste, une initiation à différents sports en perspective des prochains Jeux Olympiques 2024, un parcours consacré à la thématique de l'eau aux Ponts-de-Cé et un autre dédié à la prévention des comportements violents à l'école.

APPRENDRE, PENDANT ET APRES L'ÉCOLE

Dans le cadre de la semaine des 4,5 jours, la municipalité propose des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) gratuits aux élèves de l'ensemble des groupes scolaires publics (Raymond-Renard, André-Malraux, Jacques-Prévert et Raoul-Corbin). Ces temps à vocation ludique reposant sur la découverte et l'initiation à des activités se déroulent les lundis, mardis et jeudis des semaines scolaires de 15h30 à 16h30 au sein même des écoles ou au Centre culturel Vincent-Malandrin. «Une quarantaine d'animateurs et des professionnels dans les domaines culturels et sportifs proposent des animations, validées par le responsable du service jeunesse. Il y a un référent dans chaque établissement», détaille Thomas Merel. Quatre thèmes sont explorés tout au long de l'année : Ludo bulles (jeux à l'intérieur ou en extérieur), Graine de citoyen, Tous en forme et Artiste en herbe. A titre d'exemple, à l'école élémentaire André-Malraux, les enfants ont l'opportunité de découvrir différentes danses à travers le monde, l'histoire de la marionnette et préparer un spectacle pour les plus petits, créer un volcan en papier mâché et un jeu de société, jouer au basket pour apprendre la cohésion d'équipe à travers le sport. A l'école maternelle Raymond-Renard, ils ont l'occasion de s'initier à la langue des signes, de se familiariser avec les émotions et identifier des objets et outils pour les apaiser ou encore de créer un jardin zen.

Ayant opté pour un autre rythme scolaire, les écoles privées ne bénéficient pas de ce dispositif, elles sont néanmoins accompagnées financièrement par la Ville au même niveau que les écoles publiques soit un budget de 118 000 €.



ACCOMPAGNER LES ENFANTS DANS LES APPRENTISSAGES

Chaque année, la Ville s'engage aussi financièrement à soutenir des élèves de CP (selon les préconisations de l'enseignant) dans l'apprentissage de la lecture. Elle le fait dans le cadre du dispositif national « Coup de pouce », porté par l'association éponyme, créée à l'initiative d'enseignants lyonnais. Le principe est le suivant : un animateur, mis à disposition par la collectivité et formé par l'association Coup de pouce, accompagne les enfants quatre fois par semaine. «Pour signifier l'engagement de l'enfant et créer un environnement propice à l'apprentissage de la lecture, des cérémonies d'ouverture et de clôture sont organisées en présence, des familles, du directeur de l'école, des enseignants et des élus. Ce dispositif est très apprécié des parents» souligne Valérie Lioton adjointe à l'éducation, l'enfance et la jeunesse. La commune a également mis en place une aide aux devoirs pour les élèves en difficulté. Actuellement, environ 10 enfants du groupe scolaire André-Malraux bénéficient du soutien de 5 bénévoles une à deux fois par semaine au sein de l'établissement. «Il est prévu de l'étendre plus largement en faisant appel à deux jeunes en service civique en cours de recrutement pour l'école élémentaire Raymond-Renard», conclut le directeur des services à la population. Que ce soit à travers les parcours éducatifs, les temps d'activités périscolaires, l'aide aux devoirs ou le dispositif « Coup de pouce », la Ville œuvre à développer les connaissances et la confiance en soi de citoyens en devenant en leur donnant dès leur plus jeune âge des outils et des clés pour appréhender un monde complexe et en pleine transition écologique et économique.



Échanges intergénérationnels entre écoliers de maternelle et résidents de l'EPHAD.

En septembre 2021



90%
des enfants
sont inscrits
aux TAP

**Groupe scolaire
André-Malraux**

99

élèves en
maternelle &
187
en élémentaire

**Groupe scolaire
Jacques-Prévert**

65

élèves en
maternelle &
127
en élémentaire

**École
Raymond-Renard**

68

élèves en
maternelle &
117
en élémentaire

**École maternelle
Raoul-Corbini**

22

élèves en
maternelle &
59
en élémentaire

Les TAP sont gratuits pour les familles

Les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30. L'inscription au service Éducation est obligatoire et engage la présence et l'assiduité de l'enfant.

SERVICE ÉDUCATION :

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
sauf le mardi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h.

education@ville-lespontsdece.fr

PÔLE ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES :

Michael GUICHARD / michael.guichard@ville-lespontsdece.fr

VALÉRIE LIOTON,
adjointe à l'éducation,
à l'enfance et
à la jeunesse

inter
view



“ Le fait

majeur de cette rentrée pour notre collectivité, au niveau de l'éducation, a été la votation citoyenne sur les rythmes scolaires. Cela fait six ans que nous portons la voix de cette réforme qui prend en compte le rythme de l'enfant pendant et en dehors de l'école. Dans le cadre du projet éducatif de territoire, renouvelé pour la période 2021-2024, notre priorité est de proposer une offre éducative cohérente avec différents types d'activités tout au long de la scolarité. Les temps d'activités périscolaires (TAP) permettent de développer les intérêts culturels, sportifs et citoyens des enfants et leur ouverture sur le monde. Nous avons par exemple abordé certaines thématiques du plan Climat et nous réfléchissons actuellement à la manière de créer des liens avec L'Atelier, le projet culturel collaboratif que nous établissons actuellement.”

08 / Les échos du Conseil

Les rythmes scolaires actuels maintenus jusqu'en 2026

Suite au résultat de la votation citoyenne du 17 octobre en faveur de leur maintien, la Ville a décidé lors du conseil municipal du 18 novembre de conserver les rythmes scolaires actuels au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire 2025/2026.



Après-midi goûter avec les parents dans le cadre de TAP

De quoi parlons-nous ?

Le 12 juin 2014, le conseil municipal a adopté par délibération la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans les écoles publiques maternelles et élémentaires. Cette réforme a pour objectif «*d'assurer un plus grand respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant, grâce à une meilleure répartition des heures d'enseignement en classe sur la semaine, à un allègement du nombre d'heures d'enseignement par jour et à une programmation des séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande*». Concrètement, elle repose sur les principes suivants : une durée hebdomadaire de 24 heures d'enseignement réparties sur quatre jours et demi, une durée de 5h30 maximum de cours par jour, soit 3h30 par demi-journée avec une pause méridienne de 1h30 par jour minimum et la mise en place, par la collectivité, de temps d'activités périscolaires (TAP) à raison de 3 heures par semaine.

des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) l'après-midi ou revenir à une semaine de 8 demi-journées avec le mercredi libre? En amont de cette consultation, une réunion publique d'informations et d'échanges a eu lieu le mercredi 13 octobre salle Emstal. Quant à la votation citoyenne, deux fois reportée à cause du contexte sanitaire, elle s'est déroulée dimanche 17 octobre de 8h à 18h. Cette consultation était ouverte à tous les inscrits sur les listes électorales, que l'on soit parents d'élèves ou pas. Les résultats du scrutin ont indiqué qu'une majorité de votants (55,17 %) s'était exprimée en faveur du maintien de la semaine des 4,5 jours. Le conseil municipal a donc décidé de maintenir cette organisation jusqu'à au moins la fin de l'année scolaire 2025/2026.

En quoi consistent les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ?

Ces temps gratuits reposent sur la découverte et l'initiation à travers des activités. Ils se déroulent les lundis, mardis et jeudis des semaines scolaires de 15h30 à 16h30 au sein des écoles ou au centre culturel Vincent-Malandrin. Quatre thèmes sont explorés tout au long de l'année : Ludo bulles (jeux à l'intérieur ou en extérieur), Graine de citoyen, Tous en forme (sport) et Artiste en herbe. Les activités sont assurées par une quarantaine d'animateurs et de professionnels dans les domaines culturels et sportifs. L'inscription auprès du service Éducation est obligatoire et engage la présence et l'assiduité de l'enfant.



Pourquoi une votation citoyenne a-t-elle été organisée ?

Au moment de la campagne électorale des élections municipales, la liste menée par JP Pavillon s'était engagée à consulter l'ensemble des habitants sur la poursuite ou non des rythmes scolaires en vigueur. Une fois élu, le maire a organisé cette consultation locale, encadrée et validée par la préfecture de Maine-et-Loire. La question posée était la suivante : faut-il continuer le rythme actuel de 9 demi-journées avec

Conseil municipal du 18 novembre 2021 / 09

Débat d'orientations budgétaires

Comme chaque année avant le vote du budget qui aura lieu au conseil de décembre, les élus ont débattu des orientations budgétaires pour l'année 2022. Le rapport présenté en séance du conseil fixe, comme son nom l'indique les grandes orientations budgétaires de l'année qui suit. Il donne les grandes masses de fonctionnement et d'investissement ainsi que les pistes en matière de fiscalité locale. Le budget final est lui dans sa phase finale d'arbitrage

Création et modification des tarifs des spectacles de la saison culturelle

La Ville soutient les artistes du spectacle vivant par la mise à disposition du Pôle d'Arts Vivants éclectiques (PAVE). Le Collectif Intérieur Moquette et les compagnies de Label Pool, représentant le SAAS, y disposent de locaux de répétition, de stockage et de bureaux. Afin de promouvoir ces compagnies, de favoriser leur visibilité auprès des habitants, des projets sont initiés et déclinés en temps forts (sous forme de cartes blanches, par exemple) inscrits dans la saison culturelle. Il est proposé de créer une nouvelle catégorie de tarif à hauteur de 5 € pour ce type d'événements et de revoir le tarif de l'abonnement 6 spectacles à 48 € (contre 50 € la saison passée), pour encourager l'accès aux spectacles, après deux années perturbées.

Convention de mise à disposition d'un local préfabriqué au collège François-Villon

Depuis plusieurs années, la Ville organise dans l'enceinte du complexe sportif François-Bernard un accueil Passerelle destiné aux jeunes âgés de 11 à 13 ans. L'activité était, jusqu'à présent, hébergée dans un préfabriqué à l'entrée du stade. Ce dernier présente des faiblesses structurelles qui ne permettent plus d'accueillir le public dans les conditions de sécurité requises. Afin d'assurer la continuité du service public d'accueil, les services municipaux sont entrés en contact avec le collège François-Villon, situé à proximité du complexe sportif François-Bernard, pour étudier la possibilité d'accueillir les adolescents dans un préfabriqué implanté à l'intérieur de l'établissement scolaire. Une convention définit les conditions d'occupation de ce local. Sa durée est établie pour l'ensemble de l'année scolaire à compter des vacances de Noël. La Ville versera, à titre de redevance, la somme de 1 395 € correspondant à 261 heures d'occupation.

Projet de subvention pour un projet culturel « Habiter le territoire, habiter le monde : portraits d'habitants »

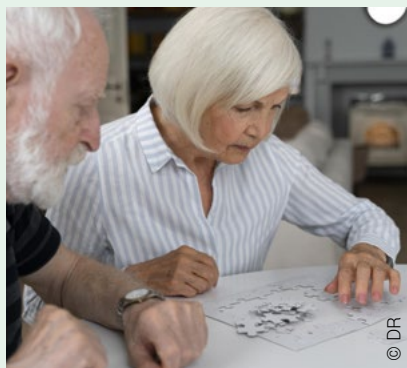
Dans le cadre de ce projet consistant en une collecte de paroles d'habitants par Denis Péan et les enfants participant aux parcours éducatifs (projet prévu du printemps 2022 jusqu'à l'été 2023), les élus.es sollicitent une subvention de 10 320 € à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Pays-de-la-Loire. Toujours dans le domaine culturel, les élus.es sollicitent également une subvention de 5 000 € à la Région Pays-de-la-Loire, au titre du FONDEC (Fonds de développement culturel territorial) pour le festival des Traver'Cé Musicales.

Prochain café citoyens :

Samedi 4 décembre / Quartier de La Monnaie / de 10 h 30 à 12 h, Place des Mazeries.

10 / Vie Municipale

DES ATELIERS SENIORS POUR FACILITER LA VIE QUOTIDIENNE



La période de la pandémie nous a plutôt amenés à nous tourner vers nos intérieurs et par conséquent à nous éloigner des autres.

Pour combattre cet isolement et pour permettre à nouveau d'échanger, de se rencontrer, de faire travailler ses méninges, le CCAS a mis en place différents ateliers spécifiquement destinés aux seniors : Gym douce pour bouger et se détendre en douceur, facilitation du quotidien (comment aménager sa vie au quotidien), remue méninges (stimulation de la mémoire à travers différents jeux), sécurité routière (mis à jour des connaissances et des nouveautés du code de la route), mon habitat de demain (mon logement est-il toujours adapté à ma situation?).

Pour vous inscrire, rien de plus simple! Appelez le CCAS au 02 41 79 75 72. Votre participation pour chaque atelier est de 2 €.

Enfin, si vous n'avez pas de moyen de locomotion, le CCAS met à votre disposition un service de transport gratuit. Merci de le préciser lors de l'inscription.

➔ **Plus de renseignements auprès du CCAS ou sur le site Internet www.lespontsdece.fr**

➔ **Détail du programme dans les pages Agenda**

L'ÉCOGESTE DU MOIS

En hiver, vous pouvez tout à fait ouvrir vos fenêtres pendant 5 à 10 minutes par jour, cela permettra à l'air de se renouveler !

Pensez d'ailleurs à fermer vos radiateurs pendant que vous aérez.



LES AGENTS MUNICIPAUX MÉDAILLÉS



Chaque année, les agents municipaux se voient remettre par les élus.es des médailles du travail en fonction de leur ancienneté dans la fonction publique territoriale.

Cette année ont été récompensés : Médaille d'or : Philippe Frémondrière, Christine André, Dominique Gaudichet et Anita Péan*. Médaille d'argent : Florence Barbe, Emmanuel Bozzi, Gwendoline Duffoui, Aurélie Pineau, Céline Bouhier, Christelle Chaillou et Valérie Fouchet. Médaille de vermeil : Miguel Profil* et Christophe Vincent.

*absents sur les photos

PRÉVENTION CONTRE LE SUICIDE, UN NOUVEAU SERVICE DE SOUTIEN



Présenté à l'occasion des Assises de la santé mentale, le 3114, le numéro national de prévention du suicide a été lancé officiellement le 1^{er} octobre 2021.

Cette ligne d'appel nationale gratuite, confidentielle et ouverte 24H/24 et 7J/7 permet une prise en charge sanitaire des personnes ayant des idées suicidaires, depuis les premières idées de mort jusqu'à la crise suicidaire.

Ce nouveau service est assuré par des professionnels de soins formés à l'écoute, à l'évaluation du niveau de souffrance, à l'intervention voire l'orientation des appelants vers une prise en charge adaptée.

Le centre répondant des Pays de la Loire est implanté au CHU d'Angers où un psychiatre coordonnateur et un pool d'infirmiers assurent une réponse en journée, le relais étant pris la nuit par le centre répondant implanté au CHRU de Brest.

ZOOM SUR

UN NOUVEAU LOGO
POUR LA COLLECTIVITÉ,
C'EST VOUS QUI CHOISISSEZ !

Dans la perspective d'un nouveau logo pour la collectivité, nous vous avons interrogé sur l'image de la Ville et vous aviez été près de 300 à répondre.



Les résultats ont été transmis à plusieurs spécialistes des identités graphiques qui ont fait des propositions et comme nous vous l'avions annoncé, c'est désormais à vous de choisir le logo qui marquera l'identité de la Ville pour les années à venir. Chaque proposition reprend à sa manière les axes majoritaires que vous avez mis en avant. À savoir, la présence des ponts, de la Loire, du château avec une dominante de couleur nettement orientée vers le bleu et le vert. Dès maintenant et jusqu'au 15 décembre, vous pouvez indiquer votre préférence en allant sur le site de la Ville ou en allant à l'accueil de la mairie, de la médiathèque, de la maison des associations ou du CCAS où vous pourrez choisir sur un bulletin imprimé.

➔ Vous pouvez aussi le faire en écrivant à cette adresse : celinfo@ville-lespontsdece.fr. Le lauréat sera dévoilé à la cérémonie des vœux le 7 janvier prochain.

COLLECTE NATIONALE
DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Vendredi 26 et samedi 27 novembre prochains aura lieu la collecte de la BA49 (Banque Alimentaire de Maine et Loire) dans le magasin Intermarché des Ponts-de-Cé, de 8h30 à 19h30. Cette collecte se déroulera à nouveau de manière dématérialisée pour faciliter les approvisionnements et la gestion des stocks de la Banque Alimentaire. L'équipe de bénévoles mobilisée sur ces 2 journées distribuera des prospectus portant un code barre de 2 € qui pourra être scanné en caisse autant de fois que les donateurs le souhaitent. Les sommes ainsi collectées permettront à la BA49 de commander des marchandises dans ce magasin. Les deux dernières collectes, avec ce principe, en novembre 2020 et avril 2021, ont permis de commander plusieurs palettes entières de denrées.

➔ Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, merci de contacter le Centre Communal d'Action Sociale de la commune au 02 41 79 75 72 ou par courriel : ccas@ville-lespontsdece.fr.

Naissances



OCTOBRE

- 1^{er} Aïssatou SOW
- 04 Mahée CHERBUY PELÉ
- 05 Marius ROUET
- 14 Elina VAILLANT
- 16 Marley LESAGE
- 17 Rose QUELLEUX
- 18 Ayden SELLAM
- 29 Alix BIZEUL
- 29 Laëtitia de GALLIER
de SAINT SAUVEUR
- 30 Jules MARTIN BOUTON

Mariages



SEPTEMBRE

- 18 Delphine BLAISONNEAU/
Jean-François MARY
- 18 Emmanuelle KHENNOUF/
Zakarya MERGHAD
- 18 Nadège SOYER/Cyril MONNEREAU
- 25 Rachel COPP/Mickaël LHUMEAU
- 25 Elisabeth LETERTRE/
Christophe DANIEL

OCTOBRE

- 02 Manon GAUTIER/Anthony CESBRON
- 02 Chloé GONTIER/
Mohamed BARKALLAH
- 16 Sabrina BAHA/Eric PORCHER
- 23 Christelle BAZOT/James BRUKHNOFF
- 30 Myriam NGOIE/Frédéric DEGEZ

Décès



SEPTEMBRE

- 30 Yvette LEPAIN née GAUTIER

OCTOBRE

- 02 Suzanne BONGRAND née PÉRON
- 07 Gaston MÉNARD
- 09 Emile COUVREUR
- 10 Auguste BARREAU
- 12 Maria MARTIN née MARTINEZ
- 14 Nathalie WORMES
- 18 Jacques DAVID
- 21 Roger SUPLOT
- 28 Pierre MÉTAIS

12 / Enfance et Jeunesse

Un «coup de pouce» pour cinq jeunes Ponts-de-Céais !

Le 16 novembre dernier, cinq jeunes Ponts-de-Céais, leurs parents ainsi que Madame Durand enseignante à l'école André-Malraux ont été accueillis à l'Hôtel de Ville pour le lancement d'une nouvelle année coup de pouce.



Les jeunes écoliers scolarisés en CP ont signé leur engagement à suivre le dispositif pendant une année scolaire.

Celui-ci est intégralement financé par la Ville et s'inscrit dans les actions du PEDT (projet éducatif de territoire). Réalisée par une animatrice municipale, cette aide aux devoirs qui vise à lutter contre l'échec scolaire, s'accompagne d'une mission de parentalité car les parents font partie intégrante du dispositif.

Pour suivre l'actualité jeunesse de la ville des Ponts-de-Cé

www.lespontsdece.fr

 [enfance.jeunesse.lespontsdece](https://www.facebook.com/enfance.jeunesse.lespontsdece)

 [pij.lespontsdece/relais.emploi](https://www.facebook.com/pij.lespontsdece/relais.emploi)

 [jeunesse.pontsdece](https://www.instagram.com/jeunesse.pontsdece)



Centres de loisirs pendant les vacances de fin d'année

Pendant la période des vacances de fin d'année, les différents accueils de loisirs seront ouverts de 8 h à 18h du lundi 21 au vendredi 24 et du lundi 27 au vendredi 31 décembre (fermeture à 16h30 les vendredis).

Vous retrouverez le programme complet des animations sur le site de la ville ou sur l'espace citoyens.

Les prochaines animations jeunesse à la médiathèque



Deux animations sont proposées aux jeunes ponts-de-céais d'ici la fin de l'année à la médiathèque.

Le samedi 11 à 10h30 pour les 3-10 ans une Malle aux histoires de Noël et le samedi 18 à 10h30, une Toile aux histoires sera ouverte aux 4 ans et plus. Réservations auprès de la médiathèque municipale : 02 41 79 76 00- mediatheque@ville-lespontsdece.fr Par ailleurs, le spectacle de la saison culturelle «black boy» qui se jouera le samedi 11 décembre à 20h30 au Théâtre des Dames est ouvert aux jeunes dès l'âge de 13 ans.

DEUX TERRAINS DE BASKET RÉNOVÉS

La Ville a rénové les deux terrains de basket, situés à proximité de la salle Athlétis, grâce à un partenariat avec la Fédération française de basketball et le comité départemental.



Peu utilisés depuis quelques années car vétustes, les deux terrains de basket, situés près de la salle Athlétis, ont bénéficié de travaux de rénovation. La Ville a financé ce projet à hauteur de 16 000 € et a reçu une subvention de 8 000 € de la Fédération française de basketball (FFBB) dans le cadre du plan INFRA. «Ce schéma de développement territorial est co-construit avec les collectivités afin que de nouveaux pratiquant(e)s trouvent en accès libre (tout public) ou contrôlés (clubs, comités ou ligues) des espaces dédiés, neufs ou rénovés, un lieu de pratique du basket sous toutes ses formes» explique sur son site la FFBB.

Sur ces terrains réhabilités, on peut aujourd'hui pratiquer le basket 5x5 ou simplement 3x3, cette nouvelle discipline olympique variante du basket-ball, opposant deux équipes de trois joueurs au lieu de cinq, sur un demi-terrain. Si elle le souhaite, la Ville pourra faire appel à des artistes pour personnaliser les terrains. Depuis leur inauguration en octobre, le succès est au rendez-vous : habitants, élèves des groupes scolaires et étudiants de l'IFEPSA sont nombreux à venir jouer et marquer des paniers !



Des composteurs près des écoles

Grâce à l'installation de composteurs à proximité de 3 restaurants scolaires, la Ville valorise chaque année plus de 3 tonnes de restes alimentaires en bio-déchets.

Le service de la restauration scolaire a initié il y a quelques années une démarche sur le tri et la transformation des restes alimentaires. Dans le cadre d'une convention signée avec Angers Loire Métropole, des unités de compostage ont ainsi été installées près des restaurants scolaires des écoles Jacques-Prévert, Raoul-Corbin et Raymond-Renard. La municipalité a été accompagnée dans la mise en place de ce projet par l'entreprise angevine « Label Verte » qui veille encore aujourd'hui au bon fonctionnement des composteurs. «Chaque restaurant scolaire est équipé d'une table de débarrassage qui permet aux enfants de vider eux-mêmes leurs plateaux en triant les déchets recyclables et les restes alimentaires valorisables en compost, sous le contrôle des agents de restauration et d'animation. Deux fois par semaine sous la houlette d'une animatrice TAP, un petit groupe d'enfants a pour mission d'amener le bio-déchet au composteur. Des outils adaptés à la taille des enfants sont à disposition afin d'égaliser le bio-déchets et permettent également de le recouvrir de broyats bruns, indispensables pour la bonne maturation du futur compost», détaille Michel Prévot, responsable de la restauration collective. Sur une année scolaire, c'est 3 200 kilos de restes alimentaires qui sont retraités en bio-déchets ! Et le compost est utilisé dans les jardins pédagogiques de chaque école et dans les espaces verts voisins.

14 / Vie Associative

LA COMPAGNIE JUGAAD ENTRE DE NOUVEAU EN SCÈNE !!!!

Un zeste de subtilité, une bonne dose d'émotions, et une grosse tranche de rire ! Voilà le slogan de la troupe qui présente de nouveau son spectacle haut en couleurs «Les cabots magnifiques» de Thierry Debroux, mis en scène par Fabienne Bourget. Les comédiens sont heureux de remonter sur les planches après presque 2 ans d'interruption.

L'histoire : Trois acteurs plus cabotins les uns que les autres se retrouvent en maison de retraite. Sous l'impulsion d'une animatrice passionnée, ils vont rivaliser d'orgueil pour sauver une autre pensionnaire. Une comédie aux répliques ciselées sur la perte de la mémoire et le temps qui passe, à la fois tendre, poétique et drôle.

➡ **Vendredi 31 décembre au Théâtre des Dames : 18h et 21h.**
Informations et réservations : 07 68 74 10 04 / compagniejugaad@gmail.com



MARCHÉ DE NOËL

Après une année d'absence due à la pandémie, le marché de Noël organisé par le comité des festivités se tiendra le dimanche 28 novembre à Athlétis de 9h à 18h.



De nombreux commerçants, artisans vous attendent pour cette journée qui permet de faire ses cadeaux de Noël.

PARTAGEZ VOS VACANCES DEVEZ-VOUS FAMILLE DE VACANCES

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, vous pouvez accueillir cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre. Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.



➡ **Contact : 02 41 88 85 65 - afvdev.490@secours-catholique.org**
Secours Catholique, 15 rue de Brissac à Angers

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'OMS

La prochaine assemblée générale de l'Office Municipal des Sports aura lieu le 17 janvier 2022 à 18h30 salle de La Chesnaie. Ce sera le moment privilégié pour faire le bilan de l'année 2021 et imaginer l'implication de l'OMS pour la promotion et le développement du sport pour tous sur notre commune l'an prochain... en tenant compte des difficultés liées au Covid et ses impératifs de prévention.

Vie / 15 Associative

ZOOM SUR

LE RETOUR DU TÉLÉTHON

Cette fin d'année 2021 verra le retour du Téléthon dans nos quartiers. Comme à l'accoutumée, plusieurs associations ponts-de-céaises se mobilisent pour organiser différents événements afin de récolter des fonds qui seront remis au comité département du Téléthon le jeudi 16 décembre à l'Hôtel de Ville.

Le Téléthon sera présent avec un stand au marché de Noël organisé par le comité des festivités à Athlétis le 28 novembre. Puis les 4 et 5 décembre chez notre partenaire Intermarché La Guillebotte, la chorale Chanteloire et les scouts mèneront une opération micro-dons/code barres. L'association Les rives de l'Authion renouvelle son opération de vente de brioches. Et du 29 novembre au 4 décembre, Les Ponts-de-Cé bridge Club manifeste aussi leur soutien avec une boîte de dons et en organisant un concours dont le prix d'inscription sera versé au comité.

L'ASPC Cyclo organise sa gabelle solidaire qui verra 49 cyclistes parcourir 210 km en vendant des sachets de sel de Guérande et l'ASPC Gym form fera une marche nordique le samedi 4 décembre matin. Quant à l'association Musartis, elle se produira à l'école de musique pour un concert lyrique le samedi 27 novembre à 19 h.

➔ Les organisateurs vous attendent nombreux pour tous ces rendez-vous.



CONCERT À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Dans le cadre du Téléthon 2021, La compagnie Musartis propose un concert lyrique le samedi 27 novembre à 19h, salle Lenain à l'école de musique Henri-Dutilleux.

➔ Contact : 02 41 69 13 51
contact@musartis.fr / www.musartis.fr

MARCHÉ DE NOËL À L'ÉCOLE RAYMOND-RENNARD



L'association des parents d'élèves de l'école Raymond-Renard organise un marché de Noël ouvert à tous le vendredi 3 décembre dans la cour élémentaire à partir de 17h30. Différents exposants seront présents : des produits artisanaux (huiles essentielles, miels, fromages, bières et vins, cosmétiques, conserveries, saucissons), des créateurs (bijoux, objets en tissu et en perle, brasero, objets en bois, ainsi qu'un bar et une restauration sur place. Pour les enfants au programme chorale de Noël, maquillage, pêche à ligne...

ATTENTION ! SAC POUBELLE ÉGARÉ !



Une comédie en 3 actes de Vivien Lheraux et mise en scène par Geneviève Doisneau. Victoire et Alex mènent une vie bien paisible, mais ce soir tout change. Victoire vient de trouver un sac poubelle plein de billets. Vouloir changer de vie, grâce à cette fortune, c'est tentant... très tentant...

Mais le projet du couple risque d'être quelque peu retardé par des invités... non invités ! Bien sûr, rien ne se passe comme prévu : tout s'emballe très rapidement et on assiste à des mensonges, des catastrophes en chaîne, des révélations, des situations loufoques, des insultes, des crises... 1h30 de comédie délirante, folle et déjantée !

Théâtre des Dames: vendredis 21 et 28, samedis 22 et 29, dimanches 23 et 30 Janvier 2022

Salle Emstal: samedi 5 et dimanche 6 février 2022.

Représentations à 20h30 (sauf les dimanches à 15h).

➔ Réservations : du lundi au vendredi de 18h à 20h au 07 66 77 26 49 / comite.saintmaurille@gmail.com. Prix: Adultes: 8 €, - de 12 ans: 3 €.

16 / Portrait Ponts-de-Céais

Pierrick Besnard, Monsieur Vélo

Ambassadeur du club ŠKODA We Love Cycling pour les Pays de la Loire, Pierrick Besnard, passionné de cyclisme depuis l'enfance, propose des sorties mensuelles à vélo pour les débutants comme les aguerris.



Le vélo se
pratique
à tous
les âges

«Ma passion du vélo a commencé à l'âge de 6 ans quand j'ai assisté à une course organisée par mon grand-père à Beaulieu-sur-Layon. Mon oncle, lui, était dans la voiture ouvreuse», se remémore Pierrick Besnard.

Et d'ajouter : «Ce qui m'a plu, c'est la liberté que procure ce sport et aussi la compétition.» Dès 11 ans, il a ainsi rejoint l'Entente Vélocipédique Angers Doutre (EVAD), club qu'il n'a quitté que l'année dernière. Parmi ses performances sportives, il cite l'ascension contre la montre du col du Tourmalet, dans les Pyrénées. «Je suis arrivé trois fois à la deuxième place.» En parallèle de son activité d'opérateur de production chargé du conditionnement et de l'embouteillage chez Cointreau, Pierrick Besnard est aujourd'hui investi dans plusieurs associations en lien avec le vélo.

Outre sa participation à des courses de cyclisme sur route avec le club Angers Métropole Cyclisme (AMC), il est capitaine d'une équipe mixte de 11 personnes au sein de l'association régionale Challenge Vélo. Il les prépare à des courses telles que la Bernard Hinault à Saint-Brieuc, la Lapière GF Mont Ventoux ou encore les 24 heures du Mans Vélo. «La préparation, c'est essentiellement des heures de selle», résume-t-il. Si une coupure d'environ un mois est nécessaire chaque année, les coureurs n'arrêtent pas pour autant de rouler. Ils réduisent juste la fréquence des entraînements et entretiennent leur condition physique en pratiquant la course à pied, la natation et le renforcement musculaire.

«Début décembre, les entraînements hivernaux vont commencer. Nous allons rouler de 60 à 70 kilomètres le dimanche afin de retrouver de la souplesse dans les jambes. A partir de février, on commence à lâcher les chevaux en mettant un grand braquet et en roulant 4 à 5 jours par semaine. On travaille soit l'endurance soit la puissance et on fait des simulations d'échappée ou de sprint».

En 2019, Pierrick Besnard a saisi une occasion rêvée pour transmettre sa passion de «la petite reine» au plus grand nombre : devenir ambassadeur du club ŠKODA We Love Cycling pour les Pays-de-la-Loire. Sa mission consiste à organiser régulièrement des sorties à vélo pour explorer les routes de la région et partager des moments de convivialité. «Début novembre, j'ai proposé un itinéraire de 30 kilomètres au Mans et le samedi 18 décembre, ce sera 90 kilomètres aux Herbiers. Le but étant de prendre du plaisir, nous adaptons notre vitesse au moins rapide», précise-t-il.

Dans ce cadre, il propose également des challenges mensuels avec des cadeaux à gagner. L'été dernier, le Pont-de-Céais a ainsi permis à une quinzaine de personnes de vivre une expérience inoubliable : être présent sur le char de la marque Skoda, partenaire officiel du Maillot Vert, récompensant le meilleur sprinter du Tour de France. «J'invite tous les gens qui roulent seuls à nous rejoindre via les groupes Facebook ŠKODA We Love Cycling ou BikeinAngers», conclut-il.

Tribunes des élus / 17

Mot de la majorité

Agir localement dans un monde global

Même si l'on constate quelques avancées notamment dans les règles d'application des accords de Paris qui datent pourtant de décembre 2015, force est de constater que les résultats de la COP 26 à Glasgow n'ont été ni à la hauteur des enjeux, ni à celle des attentes et encore moins à celle des réponses qu'il faudrait apporter pour lutter contre le dérèglement climatique. Et pourtant, chaque année nous constatons que ce dérèglement n'est plus un avenir mais déjà une véritable réalité : sécheresses, inondations, tempêtes, typhons jalonnent désormais tous les endroits de notre planète. Le consensus obtenu ne satisfait pas les pays du Sud, ceux qui sont les plus touchés par les conséquences de ce dérèglement que plus personne de bonne foi ne peut désormais contester. Si ces «grandes messes» gardent leur importance notamment en terme d'image et de sensibilisation, les résultats obtenus accouchent souvent d'un consensus qui ne satisfait totalement personne et qui donne un pouvoir trop important aux pays bloquants. Et que dire de la présence de centaines de lobbyistes des énergies fossiles qui influent forcément sur la nature des débats et des conclusions.

Cette situation nous renforce dans l'idée qu'il faut aussi, et peut-être surtout, agir localement. Nous sommes persuadés que la voie que nous avons empruntée depuis 18 mois avec le lancement des Avan'Cé Climatiques est celle qu'il faut suivre. De nombreuses collectivités locales en France et ailleurs dans le monde agissent désormais à leur échelle. Elle travaillent à des actions et des solutions concrètes pour peser sur les comportements des habitants mais également sur les pratiques des collectivités locales elles-mêmes. Angers Loire Métropole a également suivi ce chemin avec ses assises de la transition écologique.

Les orientations budgétaires que nous avons présentées lors du dernier conseil municipal traduisent dans les faits ces orientations qui seront notre fil rouge jusqu'à la fin de la mandature. Les premières propositions faites par les 140 participants aux Avan'Cé Climatiques sont déjà en phase d'exécution.

L'ensemble du budget 2022 sera passé au tamis de l'impact climatique. Ainsi pour chaque action menée pour la Ville, nous étudierons son impact sur le climat (favorable, défavorable ou neutre). C'est avant tout une forme de transparence que nous proposons mais c'est aussi un outil pour nous aider à faire mieux et à nous améliorer chaque année.

En décembre, nous voterons un budget qui traduira ces priorités dans des domaines très variés. Mais nous sommes aussi persuadés que chacun à notre niveau, nous avons tous la possibilité d'agir pour contribuer aux efforts collectifs. Nos modes de déplacements, de consommation, d'alimentation, de pratique de loisirs peuvent également influencer sur les générations futures. C'est l'addition de tous ces petits changements qui alimentera des changements plus globaux, comme c'est l'addition de toutes les actions menées par les collectivités locales qui pèsera sur les décisions internationales.

Les élus de la majorité municipale

L'élu de l'opposition

Une attaque de plus contre les chômeurs

La Bourse de Paris a fêté début novembre un record historique et les banques européennes, dont les géantes françaises BNP et Société Générale, sont en passe d'encaisser les plus gros bénéfices de leur histoire.

Ceci n'est pas suffisant pour la classe capitaliste. Dans son discours du 9 novembre, Macron a confirmé l'amputation des allocations chômage pour des centaines de milliers de travailleurs privés d'emploi. En même temps, Pôle emploi va augmenter de 25% les contrôles de chômeurs dans les six prochains mois. Tout « manque-ment » constaté dans la recherche d'un emploi est déjà sanctionné par une radiation, il s'agit donc de les multiplier.

Avec cette manœuvre, Macron voudrait faire baisser les chiffres officiels du chômage mais surtout contraindre les travailleurs à accepter n'importe quel emploi, à n'importe quel prix. Le but étant de pousser tous les salaires à la baisse, pour permettre à la bourgeoisie d'augmenter encore sa fortune.

Montrer du doigt les chômeurs, c'est aussi tenter de jeter l'opprobre sur une catégorie de travailleurs, afin de masquer les responsabilités du patronat et du gouvernement dans la montée de la misère, et tenter de diviser les rangs de la classe ouvrière.

Faire la chasse aux chômeurs sous couvert de lutte contre le chômage : la manœuvre n'est pas nouvelle, mais toujours aussi révoltante. Travailleurs actifs, retraités ou privés d'emploi, fonctionnaires, en CDI, en CDD ou en intérim, défendons-nous tous ensemble !

Didier Lizé / élu de la liste « Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs »
Contact : didier.lize@wanadoo.fr

Les permanences du maire et des adjoints.es

➔ Jean-Paul PAVILLON

Maire

Jeudi : 8h30 - 10h.

Tous les 15 jours.

➔ Vincent GUIBERT

Adjoint à la vie associative,
à la citoyenneté et à la culture

Vendredi après-midi : sur RDV.

➔ Emilie BOYER

Adjointe aux finances et au tourisme

Mardi : 17h - 18h sur RDV.

➔ Édith CHOUTEAU

Adjointe aux solidarités
et aux ressources humaines

Jeudi après-midi : sur RDV.

➔ Jean-Philippe VIGNER

Adjoint à l'aménagement et
au développement économique

Vendredi : 16h30 - 17h30 sur RDV.

➔ Robert DESOEUVRE

Adjoint aux travaux et
à la transition écologique

Jeudi : 10h - 12h sur RDV.

➔ René RAVELEAU /

Adjoint aux sports et loisirs

Mardi : 8h30 - 10h30 sur RDV.

➔ Valérie LIOTON

Adjointe à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse

Lundi : 10h - 12h sur RDV.

Un adjoint de permanence
est présent chaque mardi
soir de 17h30 à 19h.

18 / Agenda Mes rendez-vous



Téléchargez l'application officielle de votre ville (gratuit)



Suivez l'actualité de la Ville



Billetterie Culture

Retrait des billets à l'Accueil culture ou au guichet le soir du spectacle (ouverture 1/2h avant le début de la représentation).

OUVERTURE DE L'ACCUEIL CULTURE :

- MARDI ET VENDREDI DE 15H À 18H30
- MERCREDI DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 18H
- SAMEDI DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 17H

TÉL. : 02 41 79 75 94

LES EXPOS

Du 4 au 23 Décembre

Exposition Festival Angers BD
Boris Beuzelin – Entre clair-obscur
Rive d'Arts

À partir du 8 janvier

Exposition En Loire, En Verre
Geneviève Péan et Claude Thoraval,
Verriers d'art
Rive d'Arts

NOVEMBRE



Braderie
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Vendredi 26

I 20h – Ados & adultes
Sport de filles – Projection dans le cadre
du Mois du Film Documentaire
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Samedi 27

I 10h30
Réunion publique de quartier
(Sorges, La Monnaie, Milpied, Brosse)
Salle Nelson-Mandela

Samedi 27

I 19h
Concert lyrique de la compagnie Musartis
École de musique Dutilleux - Salle Lenain

Samedi

**27
NOV.**



I 20h30 – dès 10 ans
Delgres – Concert
Salle Emstal

Mardi 30

I 14h30 - 16h
Atelier Seniors - Remue-ménages
Centre culturel Vincent-Malandrin
inscription au CCAS

DÉCEMBRE

Vendredi 3

I 20h – Ados & adultes
Soirée ciné-club : le western
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Vendredi 3

I à partir de 17h30
Marché de Noël – APE Raymond-Renard
Stands artisans, producteurs...
Ecole Raymond-Renard

Samedi 4

I 10h30 à 12h
Café Citoyens / La Monnaie
Place des Mazeris

Mardis 7 et 14

I 14h30 - 16h
Atelier Seniors - Remue-ménages
Centre culturel Vincent-Malandrin
inscription au CCAS

Jeudi 9

I 15h - 16h
Ateliers seniors – faciliter le quotidien

Centre culturel Vincent-Malandrin
inscription au CCAS



I 19h
Conseil municipal
Hôtel de Ville

Samedi 11

I 10h30 – Pour les 3-10 ans
Malle aux histoires de Noël
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry



I 20h30 – dès 13 ans
Black Boy – Théâtre du Mantois
Théâtre des Dames

Mercredi 15

I 19h
Réunion publique / diagnostique culturel
du territoire Dans le cadre de « L'Atelier,
pour un projet culturel partagé »
Salle Emstal

Samedi 18

I 10h30 – dès 4 ans
Toile aux histoires
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Vendredi 31

I 18h et 21h
Théâtre – Les cabos magnifiques / Cie Jugaad
Théâtre des Dames

JANVIER

Vendredi 7

I 19h
Vœux à la population
Salle Athlétis

Mardis 4 et 11

I 14h30 - 16h
Atelier Seniors - Remue-méninges
Centre culturel Vincent-Malandrin
inscription au CCAS

Jeudi 13

I 15h/16h
Ateliers seniors – faciliter le quotidien
Centre culturel Vincent-Malandrin
inscription au CCAS



I 20h30 – dès 13 ans
Mes nuits avec Patti (Smith)
Compagnie La Volige – Musique
Théâtre des Dames

Samedi 15

I 10h30
Malle aux histoires (dès 4 ans)
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Samedi 15

I 14h30
Cause toujours (ados/adultes)
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

L'évolution de la pandémie sanitaire pourra
conduire à annuler ou reporter
tout ou partie de ces rendez-vous. Nous vous
tiendrons au courant sur le site Internet municipal
et sur les pages Facebook de la Ville et de la saison
culturelle. Merci de votre compréhension.

Cé l'info

Décembre 2021
n°102

La remise des éléments
pour le numéro 103
de Cé l'info est fixée
au 19 décembre à
celinfo@ville-lespontsdece.fr

Mes Contacts

POMPIERS | 18 OU 112
POLICE SECOURS | 17
SAMU | 15
SAMU SOCIAL (SANS-ABRIS) | 115
CENTRE ANTIPOISON | 02 41 48 21 21
MAISON MÉDICALE
DE GARDE | 02 41 33 16 33
PHARMACIE
DE GARDE | 3237 (0,34 €/MN)
URGENCE SÉCURITÉ GAZ
| 0 800 47 33 33 (APPEL GRATUIT)
URGENCE EAU | 02 41 05 50 50
URGENCE
ÉLECTRICITÉ | 0 972 675 049
HÔTEL DE VILLE | 02 41 79 75 75
PROXIM'CÉ | 02 41 440 440
POLICE MUNICIPALE | 02 41 79 75 73
LE TRAIT D'UNION
(CCAS) | 02 41 79 75 72
MAISON DES
ASSOCIATIONS | 02 41 79 70 67
ACCUEIL CULTURE | 02 41 79 75 94
MÉDIATHÈQUE ANTOINE DE
SAINT-ÉXUPÉRY | 02 41 79 76 00
COMPLEXE SPORTIF FRANÇOIS-
BERNARD | 02 41 44 86 90
COTE DE LA LOIRE
| 0 825 150 285 (0,15 €/MN)

LE FORUM CANNELLE

400 M² D'ESPACE ÉVÉNEMENTIEL

ET CERTAINEMENT
PLUS DE 400 LUMINOSITÉS
DIFFÉRENTES POSSIBLES
...EN BORD DE LOIRE

RIVE D'ARTS, C'EST :

- / LA SALLE LOIRE 97 M² TOUTE ÉQUIPÉE
- / LE FORUM CANNELLE 400 M² ÉQUIPÉ SUR DEMANDE
- / PROXIMITÉ D'UN PÔLE HÔTELLERIE & RESTAURATION
- / UN SITE EN BORD DE LOIRE INSCRIT À L'UNESCO

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS :

02.41.79.70.67 / RIVEDARTS@VILLE-LESPONTSDECE.FR



Le plaisir de vivre

Résidence services à La Monnaie



Appartements innovants du T1 au T3

Votre appartement confortable et intelligent avec cuisine équipée, technologie facilitante et téléassistance 24h/24.



Espace bien-être et animations

Échanges et rencontres tout en profitant du salon central, du jardin, de la piscine ou des animations et événements.



Soirée fouées Vendredi 10 décembre 19h

Événement ouvert à tous. Dégustation de fouées sucrées et salées, 8€ boisson comprise.

Résidence Oh Activ
5 Avenue François Mitterrand
49130 Les Ponts-de-Cé

www.ohactiv.fr
lespontsdece@ohactiv.fr

02 44 10 19 75
(appel non surtaxé)

OHACTIV
Angers - Les Ponts-de-Cé